

Fiche de totem : Mantella



Floches

Extérieur : Noir

Intérieur : Vert

Classification

Sous-Embranchement : Vertébrés

Classe : Amphibiens

Ordre : Batraciens

Famille : Mantellidae

Caractéristiques

Taille : 15 à 25 mm

Poids : 5 à 8 gr

Longévité : 5 à 7 ans

Portée : Jusque 100 oeufs

Gestation : Quelques jours

Protection : Espèce Protégée



Les Mantella viennent de l'île de Madagascar. Cette île de l'océan indien, au large de l'Afrique australe, a un climat plus chaud que le climat européen, mais cependant plus tempéré que ce qu'on peut rencontrer par ailleurs en Afrique. De plus, une large partie de l'île est montagneuse, et le climat est plus frais dans cette partie du territoire.

Cette double situation (climat de base relativement tempéré et montagnes) explique une des caractéristiques des Mantella : elles n'aiment guère les températures dépassant durablement une vingtaine de degrés. Des différences entre les espèces existent cependant, selon leur origine géographique précise.

Le nombre des espèces de Mantella n'est toujours pas connu avec précision. Une douzaine au moins, plus d'autres espèces encore non décrites par les scientifiques.

L'île de Madagascar, de par son isolement, est riche en espèces endémiques (spécifiques de l'île, qu'on ne trouvent pas ailleurs). C'est le cas des Mantella. Cette richesse est cependant aujourd'hui attaquée par une intense déforestation. Certaines espèces de Mantella, qui ne vivent que sur une superficie territoriale restreinte, sont dès lors très menacées.

Le commerce de ces animaux a de ce fait un statut ambigu. Il peut, en popularisant les espèces de Mantella, augmenter la pression médiatique pour leur préservation. Il peut aussi, en rapportant de l'argent aux populations locales, encourager la préservation du milieu, et par la même d'un gagne-pain sur une île extrêmement pauvre. Il peut enfin assurer la survie d'espèces menacées, en dispersant des populations chez de nombreux éleveurs.

Mais il peut aussi être une menace, en augmentant l'exportation d'animaux déjà en voie de raréfaction. C'est ici le rôle de la CITES de juger des niveaux de prélèvement supportables.

Une précision apportée par "la ferme tropicale" : "Toutes les mantella sont protégées en annexe B du règlement communautaire du 1/06/97. Cela signifie qu'il faut avoir un permis CITES pour importer les Mantella en Europe, et que des mesures de protection supplémentaires existent pour contrôler l'entrée en Europe de ces animaux."

Le genre Mantella appartient à la famille des ranidés, comme notre grenouille verte.

Malgré cela, les Mantella ressemblent beaucoup aux Dendrobates, avec lesquelles on les confond souvent. Elles sont encore plus petites que ces dernières (15 à 35 mm), et comme elles, sont très colorées.

Contrairement à elles, elles ne sont pas trop toxiques à l'état naturel. Elles ne sont pas non plus habituées à un véritable climat tropical, chaud et humide.

Au final, la maintenance est très proche de celle des Dendrobates, avec une température plus fraîche et des reproductions un peu différentes.